

Copie transmise le 11/11/56

PRO JUSTITIA

Procès-verbal de plainte.



L'an mil neuf cent cinquante six, le troisième jour du mois de novembre, devant nous DE ZUTTER, Luc, Robert, Hubert, Officier de police Judiciaire à compétence générale à Kibungu, nous trouvant à Rwamagana, comparait le nommé BIRASA, Mathias, fils de Teyaruhinda (+) et de Nyirabasiga Adèle (e.v.), originaire de la colline Duzeryi, sous-chefferie Kinyihira, chefferie Kabagali, territoire Nyanza, résidant à Rwamagana, sous-chefferie Rwamagana, chefferie Buganza-Sud, territoire Kibungu, race mututsi des Abakobwa, faisant profession de moniteur à la Mission de Rwamagana, qui dépose plainte contre le nommé GASANA et répond comme suit à nos questions:

Au mois de juillet 1951 je suis allé à l'école secondaire de moniteurs à Kabagali. En 1950, mon demi-frère aîné MUTARAMBERWA a quitté la propriété de mon père Teyaruhinda, qui est décédé quand j'étais encore tout petit, et est allé s'installer avec ma mère sur un terrain de son père à Murama, sous-chefferie Murama, chefferie Kabagali. En 1952, mon demi-frère est décédé. Après sa mort mon grand frère VEDASTE est allé s'installer à son tour sur la terre du défunt pour aider la mère et les petits enfants. Avant de partir il a projeté, mais ce projet n'était pas écrit néanmoins que les gens de la colline le savent. Dans la même année 1952 le chef NDAHIRO, qui était encore sous-chef et commandait la colline a donné secrètement la propriété de mon père qui m'appartient vu que je suis chef de famille, au nommé Gasana qui possédait une autre propriété limitrophe. Le nommé Gasana était le contre-maître du sous-chef. Le chef Ndahiro n'est pas allé voir, ni s'est informé ni quelqu'un devait venir habiter cette propriété, ni m'a renseigné de cette transaction. Au mois d'août courant je suis allé voir le Chef Ndahiro pour lui demander explication de cette donation. Il m'a répondu que ce n'était pas lui qui a donné cette propriété mais que c'est mon grand frère qui a laissé le terrain à Gasana. Après Gasana est venu chez Ndahiro et a reçu une lettre avec un contenant au rapport de la propriété qui contredise ce qu'il m'a répondu verbalement (cette lettre repose au tribunal de chefferie à Kabagali). J'ai palabré le 14 août '56 avec Gasana. J'ai perdu la palabre vu que le Juge a déclaré que cette lettre du chef Ndahiro affirme que cette propriété a été donné par mon grand frère VEDASTE à Gasana. Le 17 août '56 je suis allé voir Mr. l'Administrateur de Nyanza qui a conseillé de m'adresser chez le chef Ncogozabahizi pour régler cette affaire. Le chef m'a répondu que c'est impossible de reposséder ma propriété, se basant sur la lettre de l'ex chef Ndahiro. A ce moment je n'ai plus pu retourner à Nyanza chez Mr. l'Administrateur vu que je devais commencer l'enseignement à Rwamagana.

Le 11 août j'ai écrit une lettre à Mr. le Résident pour régler l'affaire parce que je voudrais récupérer le terrain de mon père, donné illégalement au nommé Gasana. Je trouve que c'est une injustice que Gasana possède deux vastes propriétés et que je serais obligé d'en chercher une autre.

Q. Pourquoi n'avez-vous pas enquêté durant les années '53, '54 et '55 ?

R. Question de pauvreté, pendant les vacances je ne rentrais pas chez moi, mais j'allais de famille en famille pour chercher les besoins enfin de continuer les études.

Q. Avez-vous d'autres choses à dire ?

R. Oui, le jour qu'on fera l'enquête chez moi je ne désire pas que le sous-chef actuel Benzinge s'en occupe parce que le grand frère de Gasana est à ces jours contre-maître du sous-chef et ce contre-maître travaille sur la colline où ma propriété se trouve. Je voudrais y assister pendant les vacances de Noël (28 déc. '56 - 12 janv '57).

**Le comparant,
BIRASA, M.,**

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

**L'OFFICIER de Police Judiciaire,
DE ZUTTER, L.,**